



Ella

Extrait du registre des délibérations du conseil municipal :

Objet : Vœu présenté par le groupe Sceaux Ensemble en faveur de la mutualisation des services de police municipale de Sceaux avec ceux des villes limitrophes, adressé aux communes d'Antony, Bagneux, Bourg-la-Reine, Châtenay-Malabry et Fontenay-aux-Roses

Séance du 25 novembre 2021

Convocation du 19 novembre 2021

Conseillers municipaux en exercice : 33

L'an deux mille vingt et un, le vingt-cinq novembre à 19 h 35, les membres composant le conseil municipal de la ville de Sceaux, dûment convoqués par le maire le dix-neuf novembre se sont réunis sous la présidence de M. Philippe Laurent, maire, à l'hôtel de ville, 122 rue Houdan

Etaient présents :

M. Philippe Laurent, Mme Chantal Brault, M. Jean-Philippe Allardi, Mme Florence Presson, M. Francis Brunelle, Mme Isabelle Drancy, M. Philippe Tastes, Mme Sylvie Bléry-Touchet, M. Patrice Pattée, Mme Monique Pourcelot, M. Christian Lancrenon, Mme Roselyne Holuigue-Lerouge, M. Jean-Pierre Riotton, Mme Annie Bach, M. Frédéric Guermann, Mme Sabine Ngo Mahob, MM. Theophile Touny, Emmanuel Goujon, Mme Axelle Poullier, M. Numa Isnard, Mmes Claire Vigneron, Corinne Deleuze, M. Konstantin Schallmoser, Mme Catherine Palpant, M. Jean-Christophe Dessanges, Mme Christiane Gautier, M. Xavier Tamby, Mme Maud Bonté, MM. Fabrice Bernard, Philippe Szykowski, Mme Liliane Wietzerbin

Etaient représentées :

Mme Sakina Bohu par Mme Claire Vigneron,
Mme Nadine Lacroix par Mme Chantal Brault

Secrétaire de séance :

M. Théophile Touny

Les conseillers présents, formant la majorité des membres en exercice, peuvent délibérer en exécution de l'article L 2121-17 du code général des collectivités territoriales.

Ces formalités remplies,

Séance du 25 novembre 2021

OBJET : Vœu présenté par le groupe Sceaux Ensemble en faveur de la mutualisation des services de police municipale de Sceaux avec ceux des villes limitrophes, adressé aux communes d'Antony, Bagneux, Bourg-la-Reine, Châtenay-Malabry et Fontenay-aux-Roses

Le conseil,

Après avoir entendu le rapport de Jean-Christophe Dessanges,

Vu le code général des collectivités territoriales,

Après en avoir délibéré, à la majorité (28 votes contre : M. Philippe Laurent, Mme Chantal Brault, M. Jean-Philippe Allardi, Mme Florence Presson, M. Francis Brunelle, Mme Isabelle Drancy, M. Philippe Tastes, Mme Sylvie Bléry-Touchet, M. Patrice Pattée, Mme Monique Pourcelot, M. Christian Lancrenon, Mme Roselyne Holuigue-Lerouge, M. Jean-Pierre Riotton, Mme Annie Bach, M. Frédéric Guermann, Mme Sabine Ngo Mahob, M. Théophile Touny, Mme Sakina Bohu, M. Emmanuel Goujon, Mme Axelle Poullier, M. Numa Isnard, Mmes Claire Vigneron, Corinne Deleuze, M. Konstantin Schallmoser, Mmes Catherine Palpant, Nadine Lacroix, M. Philippe Szykowski, Mme Liliane Wietzerbin, 1 abstention : M. Xavier Tamby)

N'ADOpte PAS le vœu proposé en faveur de la mutualisation des services de police municipale de Sceaux avec ceux des villes limitrophes, adressé aux communes d'Antony, Bagneux, Bourg-la-Reine, Châtenay-Malabry et Fontenay-aux-Roses.

Et ont signé les membres présents

Pour extrait conforme

le maire



Philippe Laurent